

## CONSEIL MUNICIPAL N° 4 SEANCE DU 20 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, en son lieu habituel de ses séances : Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Martine DUBAYLE-CALBANO, Maire.

Présents : Mesdames Véronique ADELL, Florence CARDELL, Martine DUBAYLE-CALBANO, Christine MATEO, Marie Yvonne RICHEL, Sophie SIMEONE.

Messieurs Basile CASSEFIERES, Steve GALVAING, Pierre PONTFORT, Renaud NICOLAS, Jean-Pierre PERROCHAUD, Thierry SARRAN.

Absent(s) excusé(s) :

Mélanie DESFERTILLES a donné procuration à Sophie SIMEONE

Karine PERRIER a donné procuration à Véronique ADELL

Lionel PIRSOU

Monsieur PONTFORT Pierre est arrivé à 19h40, il n'a pris part au vote qu'au second point de l'ordre du jour de la séance.

A été nommé(e) secrétaire : Christine MATEO

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Elections sénatoriales du 28/09/2014 – Désignation des délégués
- 2) Elections sénatoriales du 28/09/2014 – Désignation des suppléants
- 3) Déclassement de la parcelle A n° 1037 sise impasse du Courrédou
- 4) Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Hérault (PDIPR) – GR653 –Chemin Saint Jacques de Compostelle -
- 5) Traitement contre la chenille processionnaire du Pin
- 6) Taxe Locale sur la publicité extérieure pour 2015
- 7) Concession d'occupation du domaine public communal « camion pizza : La Piccolina » 8)  
Renouvellement de la convention pour 2014/2015

Approbation du compte-rendu de la séance précédente : approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour : les points 3-4 -5 -6 -7 sont ajournés à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Vote à l'unanimité.

### **POINT 1 : Elections sénatoriales du 28/09/2014 – Désignation des délégués**

### **POINT 2 : Elections sénatoriales du 28/09/2014 – Désignation des suppléants**

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA/1411886C du 2 juin 2014,

Sur proposition de la Préfecture de l'Hérault,

Les délégués et leurs suppléants sont élus au scrutin majoritaire à deux tours au sein du Conseil Municipal, à savoir pour la commune de Saturargues, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Après avoir voté, il est désigné à la majorité des voix :

Délégués titulaires : Martine DUBAYLE-CALBANO (11 voix), Jean-Pierre PERROCHAUD (8 voix), Véronique ADELL (6 voix au 1<sup>er</sup> tour et 6 voix au second tour).

Délégués suppléants : Sophie SIMEONE (13 voix), Florence CARDELL (13 voix), Renaud NICOLAS (12 voix).

Clôture de la séance à 19h50

Les membres présents :

Véronique ADELL,

Florence CARDELL,

Martine DUBAYLE-CALBANO, Christine MATEO,

Marie Yvonne RICHEL,

Sophie SIMEONE.

Basile CASSEFIERES,

Steve GALVAING, Pierre PONTFORT,

Renaud NICOLAS,

Jean-Pierre PERROCHAUD,

Thierry SARRAN.